



PREFECTURE AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 4 - FEVRIER 2011**

PUBLIE LE 17 FEVRIER 2011

# SOMMAIRE

## Préfecture de l'Aude

Arrêté N °2011041-0011 - Arrêté préfectoral portant détermination du nombre de sièges de la CDCI et répartition des sièges entre les différents collèges en application des dispositions de la loi du 16/12/2010 .....	1
Arrêté N °2011045-0002 - Arrêté préfectoral relatif à l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à la commission départementale de la coopération intercommunale.....	5



PREFECTURE AUDE

## Arrêté n °2011041-0011

signé par PREFET  
le 10 Février 2011

Préfecture de l'Aude

Arrêté préfectoral portant détermination du nombre de sièges de la CDCI et répartition des sièges entre les différents collèges en application des dispositions de la loi du 16/12/2010

PRÉFECTURE DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral n° 2011041-0011 portant détermination du nombre de sièges de la commission départementale de coopération intercommunale et répartition des sièges entre les différents collèges en application des dispositions de la loi du 16 décembre 2010**

LE PREFET DE L'AUDE  
Chevalier de la légion d'honneur,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-43, L 5211-44 et R 5211-19,

**VU** la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

**VU** le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de coopération intercommunale,

**VU** la circulaire n° 33627 C du 27 décembre 2010 du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

**VU** la circulaire n° 3795 C du 04 février 2011 du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

ARRETE

**ARTICLE 1 :**

La composition de la commission départementale de coopération intercommunale de l'Aude et la répartition des sièges sont fixées conformément à l'état joint en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :**

M. le secrétaire général de la préfecture de l'Aude est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché en préfecture.

CARCASSONNE, le 10 février 2011

Le Préfet,



Anne-Marie CHARVET

PRÉFECTURE DE L'AUDE

Détermination du nombre de sièges de la CDCI  
et répartition des sièges entre les collèges

**Données physiques**

358 293 habitants (population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
 Nombre total de communes : 438 dont 221 classées montagne  
 Moyenne départementale : 818 habitants  
 2 EPCI à fiscalité propre (FP) de plus de 50 000 habitants  
 29 EPCI à FP dont 17 comprenant au moins une commune classée en zone de montagne

**1 – Nombre total de sièges**

- 1 siège supplémentaire compte tenu du nombre de communes (dépassement du seuil de 400 communes).
- 2 sièges supplémentaires compte tenu de l'existence de 2 EPCI à FP de plus de 50 000 habitants.
- 1 siège supplémentaire compte tenu du nombre d'EPCI à FP (dépassement du seuil de 25 EPCI à FP)
- Minimum prévu par le décret : 40

**Soit un total de 44 sièges.**

Répartition au sein des collèges

				Arrondis
Communes	44 x 40 %	=	17,6	18
EPCI FP	44 x 40 %	=	17,6	18
Syndicats	44 x 5 %	=	2,2	2
Département	44 x 10 %	=	4,4	4
Région	44 x 5 %	=	2,2	2
				44

**2 – Répartition des sièges entre les catégories de communes**

				Arrondis
Les communes < moyenne départementale	18 x 40 %	=	7,2	7
Les 5 communes les plus peuplées (132 140 soit 37,73 % de la population totale du département, soit l'attribution de 30 % des sièges)	18 x 30 %	=	5,4	5
Autres communes	18 – (7 + 5)	=	6	6

### 3 – Présence de communes et EPCI de montagne

#### 3.1 Répartition au sein des collèges de montagne

##### Données physiques :

Communes inférieures à la moyenne départementale : 349 communes dont 210 de montagne

1 commune de montagne parmi les 5 communes les plus peuplées (Limoux)

Autres communes : 84 dont 10 de montagne

			Arrondis
<b>Communes &lt; à la moyenne départementale</b>			
Sièges des communes de montagne	7 x (210/349)	4,18	4
Sièges des autres communes			3
<b>Les 5 communes les plus peuplées</b>			
Sièges des communes de montagne	5 x (1/5)	1	1
Sièges des autres communes			4
<b>Autres communes</b>			
Sièges des communes de montagne	6 x (10/84)	0,68	1
Sièges des autres communes			5

#### 3.2 Répartition au sein du collège des EPCI à fiscalité propre

##### Données physiques :

29 EPCI dont 17 comprenant au moins une commune classée en zone de montagne

			Arrondis
Sièges des EPCI FP de montagne	18 x (17/29)	10,55	11
Sièges des autres EPCI FP	18 - 11	7	7

#### 3.3 Répartition au sein du collège des syndicats

##### Données physiques :

130 syndicats de communes dont 59 comprenant au moins une commune en zone de montagne

26 Syndicats mixtes (dont certains de montagne)

			Arrondis
Sièges des syndicats de communes de montagne	12 x (59/130)	0,91	1
Sièges des autres syndicats de communes et des syndicats mixtes (y compris les syndicats mixtes de montagne)	2 - 1	1	1

Vu pour être annexé à l'arrêté  
n° 2011041-0011 du 10 février 2011

Le préfet

  
Anne-Marie CHARVET



PREFECTURE AUDE

## Arrêté n °2011045-0002

signé par PREFET  
le 14 Février 2011

Préfecture de l'Aude

Arrêté préfectoral relatif à l'élection des  
représentants des communes et des  
établissements publics de coopération  
intercommunale à la commission  
départementale de la coopération  
intercommunale

PRÉFECTURE DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral n° 2011045-0002**  
relatif à l'élection des représentants des communes et des établissements publics de  
coopération intercommunale à la commission départementale de la coopération  
intercommunale

Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-42 à L5211-44-1 et R5211-19 à R5211-29 ;

**Vu** la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

**Vu** le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2011041 du 10 février 2011 relatif à la détermination du nombre de sièges de la CDCI et à la répartition des sièges entre les collèges ;

**Vu** la circulaire ministérielle NOR INT B 10 33627 C du 27 décembre 2010 relative à

**Vu** la circulaire ministérielle NOR IOC K 11 3795 C du 4 février 2011 précisant les modalités de composition et de fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ;

**Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

La date de l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à la commission départementale de la coopération intercommunale est fixée au **lundi 14 mars 2011**.

Sont à pourvoir les sièges suivants :

- Collège des maires des communes ayant une population inférieure à la moyenne départementale : **7**
- Collège des maires des 5 communes les plus peuplées : **5**
- Collège des autres communes ayant une population supérieure à la moyenne départementale : **6**
- Collège des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : **18**
- Collège des présidents de syndicats intercommunaux et syndicats mixtes : **2**



**Article 2 :**

La liste nominative des différents collèges électoraux visés à l'article 1<sup>er</sup> est arrêtée conformément aux 5 annexes jointes au présent arrêté.

**Article 3**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **mardi 22 février à 16 heures**.

Ne peuvent participer à l'élection que des listes complètes. Pour chacun des cinq collèges considérés, les listes de candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- comprendre un nombre de candidats de cinquante pour cent supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur.
- Respecter la proportion de candidats représentant les communes et EPCI situés en tout ou partie dans des zone de montagne par rapport à la totalité des communes et EPCI telles que fixées par l'arrêté préfectoral n° 2011041-0011 du 10 février 2011 susvisé.

Les candidats doivent avoir la qualité de maire, d'adjoint au maire ou de conseiller municipal pour représenter les communes. Pour les représenter les EPCI à fiscalité propre, les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes, ils doivent avoir la qualité de délégué, la CDCI étant composée exclusivement de membres des assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

Nul ne peut être candidat au titre de collèges différents.

Chaque liste fera l'objet d'une déclaration collective effectuée par un mandataire. A la déclaration collective sera jointe, pour chaque candidat, une déclaration individuelle mentionnant ses nom, prénom, qualité en tant qu'élu, date et lieu de naissance, domicile, et comportant sa signature.

Les listes seront reçues en préfecture, bureau des collectivités territoriales, au plus tard à la date limite fixée au présent article.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures, les candidatures déposées seront communiquées aux candidats, sur leur demande.

**Article 4**

Dans l'éventualité où des candidatures individuelles ou des candidatures collectives non conformes aux dispositions de l'article 3 du présent arrêté auraient été déposées, un nouveau délai de trois jours ouvrables sera ouvert pour les personnes concernées par ces candidatures pour leur permettre de constituer une liste conforme aux conditions règlementaires pouvant être prise en compte pour l'élection.

**Article 5**

Les bulletins de vote d'un format maximum de 148 x 210 mm pour les listes comportant de 3 à 31 noms et de 210 x 297 mm pour les listes comportant plus de 31 noms, ainsi que les éventuelles professions de foi, seront déposées par les listes de candidats ou leurs mandataires à la préfecture, bureau des collectivités territoriales, au plus tard le **mardi 1<sup>er</sup> mars à 12 heures**.

Le matériel électoral (enveloppes) et l'organisation des élections (mise sous pli, envoi, dépouillement) sont pris en charge par la préfecture.

**Article 6**

Le vote aura lieu par correspondance. Les plis contenant les votes devront parvenir ou être déposés à la préfecture au plus tard le **lundi 14 mars 2011 à 12 heures**.

**Article 7**

L'élection a lieu à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Le vote a lieu sur des listes complètes sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

**Article 8**

Dans le cas où une seule liste aura été déposée par l'association départementale des maires, et qu'il n'aura été enregistré aucune autre candidature individuelle ou collective, les représentants des collèges des communes, de celui des EPCI à fiscalité propre, de celui des syndicats intercommunaux et syndicats mixtes, seront désignés, sans élection préalable, par le préfet, dans l'ordre de présentation de la liste.

**Article 9**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aude est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 14 février 2011

Le préfet,



Anne-Marie CHARVET



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'AUDE

## Commission départementale de la coopération intercommunale

Liste électorale du collège des présidents de syndicats intercommunaux et syndicats  
mixtes  
2 sièges

Nom du syndicat	Nom du président
-----------------	------------------

### S.I.V.O.M

SIVOM de la Haute Vallée de l'Aude	M. Serge JAMMY
SIVOM de la Vallée du Barris	M. Guy SERIE
SIVOM Narbonne Rural	M. Luc GARCIA
SIVOM pour l'équipement de la Vallée de la Vixiège	M. Xavier PECH de LACLAUZE
SIVOM de Ricaud - Montferrand	M. Christophe PRADEL
SIVOM du Canal et de la Cesse	M. Bernard PENDRIEZ
S.I. de gestion du hameau « Le Somail »	M. Bernard SARDA

### S.I.V.U.

S.I. de la Vallée du Cougaing	Mme Anne SANCHO
S.I. du regroupement pédagogique de la Vallée du Sou	Mme Nicole DOUCES
S.I.V.U. d'aide à la gestion du collège Jean-Baptiste Bieules de Couiza	M. Henri BARBAZA
S.I. pour l'aménagement touristique du Pays de Sault	M. Jean Michel MICHEZ
S.I. à vocation forestière de la Haute Vallée de l'Aude	M. Gilbert SIMON
S.I.A.E.P. de Roquefeuil - Espezel	M. Jean-Pierre ESPOSITO

S.I.A.E.P. de Bourrière - La Serpent	M. Alain BOURSIER
S.I. des eaux de St Just et le Bézu	M. Fernand GRAUBY
S.I. d'eau du Limouxin	M. Gilbert PONS
S.I. regroupement pédagogique Arques - Missègre	M. Marcel CHALULEAU
S.I. d'AEP et assainissement de la Haute Vallée de l'Aude	M. Jean-Claude DENARNAUD
S.I. d'AEP des Trois Vallées	M. Jean-Marc LASSERRE
S.I. TDF Pech de Brens	M. Bruno BOISMARD
S.I. de relais ORTF du Mont Joseph	M. Yves POURQUIE
S.I. de la Pourteille	M. Daniel PERARNAUD
S.I. dit « du canton de Quillan »	M. Patrice PIVOST
S.I. de travaux pour l'AEP de la région du Littoral Sud	M. André PLA
S.I.A.E.P. de la région de l'Orbieu	M. Maurice SEGUIER
S.I.A.E.P. de Castelnaud - Escales	M. Michel ARNAL
S.I. à vocation scolaire du regroupement scolaire de Ventenac	Mme Joëlle RATAJCZAK
S.I. d'aménagement hydraulique des bassins versants des Corbières Maritimes	M. Jean-Paul FAURAN
Syndicat du bassin de l'Orbieu	M. Jean-Pierre MAISONNADE
SIVU du bassin du Verdoube	M. Denis Vuillermoz
S.I. pour le développement touristique des Corbières et du Minervois	M. Michel ARNAL
S.I. de gestion du C.E.S. de Port la Nouvelle	M. Henri MARTIN
S.I. de gestion du C.E.S. de Sigean	M. Roger MIALHE
S.I. de voirie de la région narbonnaise	M. Christian THERON
S.I.A.E.P. de Pradelles - Montlaur	M. Antonin ANDRIEU
S.I. d'adduction d'eau de l'Alzou	Mme Lydie CAVAYE
S.I.A.E.P. de Salsigne - Villanière - Villardonnel	M. Bernard GROS

S.I.A.E.P. de Salles sur l'Hers	M. Michel BROUSSE
S.I.A.E.P. de Belpech - Molandier	M. Julien MARIO
S.I.A.E.P. de Roquecourbe - Montbrun	M. Georges ORMIERES
S.I. pour le traitement des eaux usées de Conques - Villalier	M. Jean CHAPET
S.I. de gestion de l'entente pédagogique de Verdun - Villemagne	M. Florent VIALADE
S.I. de gestion de l'entente pédagogique de Carlipa - Villespy	M. Robert ARIBAUD
S.I. du collège de Capendu	M. Jean-Jacques CAMEL
Syndicat sud occidental des eaux de la Montagne Noire	M. MARTY Jean-Jacques
Syndicat sud oriental des eaux de la Montagne Noire	M. Jacques CAMBOLIVE
Syndicat oriental des eaux de la Montagne Noire	M. Yves GASTO
S.I. de gestion de l'entente pédagogique de Malves - Bagnoles - Villarzel	M. Henri GARCES
S.I. pour l'école maternelle et primaire	Mme Nicole DANJOU
S.I. pour le regroupement scolaire de Les Cassès - St Paulet	M. Robert CALVET
S.I. de gestion de Caudebronde - Cuxac Cabardès	M. Alain ABBADIE
S.I. à vocation scolaire du bassin d'école de Montlaur - Val de Dagne	M. Antonin ANDRIEU
S.I. de gestion du C.E.S. de Rieux Minervois	M. Pierre DESTREM
S.I. de gestion du C.E.S. de Trèbes	M. Claude BANIS
S.I. de la Vallée du Linon	M. Yves BONNAFOUS
S.I. d'aménagement hydraulique du bassin de l'Argent Double	M. Jacques MICHEAU
S.I. de l'Hers Mort	M. Marcel MELET
S.I. de cylindrage	M. Jean LOUBAT
S.I. de télévision du Pic de Berles	Mme Denise OURADOU
S.I. des communes riveraines de la Ganguise et du Peyrat	M. Robert AUREILLAN
S.I. pour l'installation du relais TV dans la région de Durban	M. Gérard VIVES

S.I.A.H. du bassin de la Berre et du Rieu	M. Jean-Claude MONTLAUR
S.I. du C.E.S. de Coursan	M. Gilbert PLA
S.I. méditerranéen de l'aire narbonnaise (SIMAN)	M. René MONESTIER
S.I. d'irrigation de Cuxac - Coursan	M. Jacques POCIELLO
S.I. de regroupement pédagogique de Caves et Treilles	M. Jean DESMIDT
Syndicat intercommunal de restauration scolaire Preixan - Rouffiac d'Aude	M. Daniel BARCELO
SIVU abattoir de Quillan	M. Maurice ARAGOU
SIVU du regroupement pédagogique du Pays de Sault	M. Jean-Louis BOUSQUET
SIVU de la maison de retraite de Quillan	M. Maurice ARAGOU
SIVU du regroupement pédagogique des écoles de Ladern/Lauquet et Verzeille	M. Claude JEAN
SIVOS Argens - Paraza - Roubia	Mme Christine BOURGES
SIVU du regroupement pédagogique Le Rapide du Pic	M. Yves ROULLAUD
SIVU de la station d'épuration de Gramazie Ferran	M. Hubert ARINO
SIVU Electricité de Cucugnan - Padern - Tuchan	M. Joël GAUCH
SIVU du regroupement pédagogique de la Vallée du Blau	Mme Geneviève POINTIER
SIVU de gestion du réseau de Rigoles de la Plaine des Plots alimentant leurs sources	M. Michel ARNAL
SIVU du regroupement pédagogique de la Corneilla	M. Philippe POUS
SIVU du regroupement pédagogique de l'Alaric	M. Philippe PHALIP
SIVU regroupement pédagogique « Camplong- Ribaute »	M. Jean-Claude LIMOUZY
S.I. regroupement pédagogique Badens - Rustique	M. Alain ESTIVAL
S.I. du regroupement pédagogique Gaja la Selve - Génerville et Ribouisse	Mme Mariel FARNE PECH DE LA CLAUSE
SIVU de la station d'épuration du Limouxin	M. Jean-Paul DUPRE
S.I.V.E. (syndicat intercommunal à vocation éducative)	Mme Danièle NICOLAOU
SIVU du regroupement pédagogique Moux-Montbrun	M. Patrick WOJNAROWSKI

SIVU du Festival international du folklore en Pyrénées Audoises	M. Joël FERNANDEZ
S.I. pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude	M. Pierre BARDIES
SIVU Télévision du Pays de Sault	M. Thierry DIDIER
S.I. du regroupement pédagogique de Blomac-Comigne-Douzens	M. Philippe RAPPENEAU
SI aménagement hydraulique du Minervois	M. Alain FABRE
SIVU Corbières – Méditerranée	M. Christian THERON
SIVU du regroupement pédagogique Loupia-Pomy-Villelongue d'Aude	M. Jean BAUDEUF
S.I. AEP du Sud-Minervois	M. Patrick RESPLANDY
S.I. à Vocation scolaire Henri-Paul Eydoux	M. Abel SEURIN
SIVU du RPI des écoles de Brugairolles Cambieure et Villarzel du Razès	M. Jean-Marie KAOPKA
SIVOS du RPI Castelnau-d'Aude, Escales, Tourouzelle	M. Jean louis BASSIER
SIVU pour l'assainissement collectif des 3A de la vallée du Cougaing	Gérard CHAUMONT
SIVU les Plaines Minervoises	M. Jean-Paul BRU
SI de lavage des machines agricoles (SILMA)	M. Guy SIE
SIVU les Passerelles	M. Yves Bastié
SIVU Talairan/Tournissan	M. Max AZAÏS
SIVU de la Station d'Épuration du Razès	M. Joël CATHALA
SIVU Gestion Exploitation et Aménagement de la Station de Sport Nature de Belcaire et Camurac Pyrénées Audoises	M. Emmanuel BRESSON
SIVU du collège de Saint Nazaire d'Aude	Mme Carmen PASDELOUP

### Syndicats mixtes (fermés et ouverts)

Syndicat de Gestion de la Crèche Halte Garderie Intercommunale de la Montagne Noire	M. Jean-Claude BETEILLE
SIVOM du Cabardès	M. Roger OURLIAC

S.I. pour l'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel	M. Bernard GRANIER
Syndicat de Bassin Clamoux Orbiel Trapel	M. Jean CHAPET
Syndicat départementale des ordures ménagères (SYDOM)	M. Jean-Marie SALLES
Syndicat mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises	M. Marcel MARTINEZ
Syndicat Mixte. de voirie de la région de Ginestas	M. Louis PECH
Syndicat mixte d'exploitation et d'entretien du canal de Luc	M. Robert CASSANG
Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de la basse vallée de l'Aude	M. Michel BOZZARELLI
Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique du bassin des Jourres et du Lirou	M. André HERNANDEZ
Syndicat mixte du Canal de Canet.	M. Claude CABRE
Fédération des distributions publiques d'eau potable de l'Aude	M. Jacques CAMBOLIVE
Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée	M. Richard SEVCIK
Syndicat mixte des milieux aquatiques et rivières (SMMAR)	M. Pierre-Henri ILHES
Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Carcassonnais	M. CORNUET
Syndicat mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne	M. Jean-Claude PEREZ
Syndicat mixte de cohérence territoriale de la Narbonnaise	M. Bernard GEA
Syndicat mixte du canton d'Alaigne	M. Alain LABATUT
Syndicat mixte pour la gestion de la cuisine centrale du Lézignanais	M. Roger DUPUY
SMICTOM de Corbières en Minervois	M. Jackie CASTY
SMICTOM de l'ouest audois	M. Roger OURLIAC
Syndicat mixte ouvert du Pays Corbières Minervois	M. Eric ANDRIEU
Syndicat mixte du Delta de l'Aude	M. Gilbert PLA
Syndicat mixte RIVAGE (regroupement intercommunal de valorisation, d'aménagement et de gestion de l'étang de Salses-Leucate	M. Michel PY
Syndicat mixte des Balcons de l'Aude	M. Jean LOUBAT



Syndicat Audois d'Energies (SYADEN)	Pierre AUTHIER
-------------------------------------	----------------

Arrêtée la présente liste à 130 présidents de  
syndicats de communes et de syndicats mixtes  
électeurs

Carcassonne le 14 février 2011

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2011045-0002  
du 14 février 2011

Le préfet



Anne-Marie CHARVET

## Commission départementale de la coopération intercommunale

### Liste électorale du collège des présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre 18 sièges

Nom des EPCI	Nom du Président
Communauté d'agglomération du Carcassonnais	M. Alain TARLIER
« Le Grand Narbonne » Communauté d'agglomération	M. Jacques BASCOU
Communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais	M. Philippe GREFFIER
Communauté de communes des Hautes Corbières	M. Michel BOYER
Communauté de communes de la contrée de Durban Corbières	M. Jean-Marie PUIG
Communauté de communes du canton d'Axat	M. Marcel MARTINEZ
Communauté de communes Piémont d'Alaric	M. Robert ALRIC
Communauté de communes Hers Ganguise	M. Michel BROUSSE
Communauté de communes du Chalabrais	M. Jean-Pierre SALVAT
Communauté de communes Aude En Pyrénées	M. Maurice ARAGOU
Communauté de communes du Pays de Couiza	M. Henri BARBAZA
Communauté de communes du Garnaguès et de la Piège	M. Jean-Claude LAUTRE
Communauté de communes de la Piège et du Lauragais	M. André VIOLA
Communauté de communes du Cabardès au Canal du Midi	M. Jean-Marie SALLES
Communauté de communes du Lauragais Montagne Noire	M. Roger OURLIAC
Communauté de communes du Cabardès Montagne Noire	M. Jean-Claude BETEILLE

Communauté de communes du Haut-Cabardès	M. Francis BELS
Communauté de communes du massif de Mouthoumet	M. Hervé BARO
Communauté de Communes du canton de LAGRASSE	M. Jean-Pierre MAISONNADE
Communauté de Communes Corbières en Méditerranée	M. Roger MIALHE
Communauté de communes du Haut-Minervois	M. Alain GINIES
Communauté de communes du Nord-Ouest Audois	M. Jean-Jacques REGNIER
Communauté de communes du Minervois au Cabardès	M. Jean-Jacques RUIZ
Communauté de communes de la Malepère	M. Christian REBELLE
Communauté de communes de la région Lézignanaise	M. Roger DUPUY
Communauté de communes des côteaux du Razès	M. Jean PERILLOU
Communauté de communes du Limouxin et du Saint Hilaire	M. Pierre DURAND
Communauté de communes Razès Malepère	M. Jacques DURAND
Communauté de Communes du Pays de Sault	M. Francis SAVY

Arrêtée la présente liste à 29 présidents d'EPCI à fiscalité propre électeurs

Carcassonne le 14 février 2011

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2011045-0002  
du 14 février 2011

Le préfet

  
Anne-Marie CHARVET

PRÉFECTURE DE L'AUDE

**Commission départementale de la coopération intercommunale**  
**Liste électorale du collège des maires des communes dont la population est**  
**supérieure à la moyenne communale du département (818 habitants)**  
**6 sièges**

COMMUNE	NOM DU MAIRE
ALAIRAC	ADIVEZE Roger
ALZONNE	SALLES Jean-Marie
ARGELIERS	ROUZAUD Christian
ARMISSAN	KERFYSER Gérard
ARZENS	PISTRE Jean Claude
AZILLE	CHEVRIER Philippe
BAGES	BAT Marie
BELPECH	NICOL Jean Paul
BELVEZE DU RAZES	LOZANO Didier
BERRIAC	SOULES Michel
BIZANET	SEVCIK Richard
BIZE-MINERVOIS	FABRE Alain
BRAM	VIOLA André
CANET	HERNANDEZ André
CAPENDU	CAMEL Jean Jacques
CAUNES MINERVOIS	MOLINA Jacques
CAVANAC	SOURNIES Henri
CAZILHAC	SARRAIL Jean Luc
CHALABRE	GUILHAMAT Christian
CONILHAC CORBIERES	BRUNEL Serge
CONQUES SUR ORBIEL	CHAPET Jean
COUIZA	HORTALA Jacques
COURSAN	PLA Gilbert
CUXAC CABARDES	BETEILLE Jean Claude
CUXAC D'AUDE	POCIELLO Jacques
ESPERAZA	TORRENT Jean
FABREZAN	SEGUIER Maurice
FANJEAUX	JUIN Denis
FERRALS DES CORBIERES	BARTHEZ Gérard
FITOU	TARRIUS Patrick
FLEURY D'AUDE	SIÉ Guy
GINESTAS	COMBES Georges
GRUISSAN	CODORNIU Didier
LABASTIDE D'ANJOU	GAUBERT Robert
LA PALME	PLA André
LASBORDES	QUAGLIERI Jean Pierre
LAURE MINERVOIS	LOUBAT Jean
LAVALETTE	TOLOMIO Jésus
LEUCATE	PY Michel
LUC SUR ORBIEU	MESSEGUER Gilles
MARCORIGNAN	LAFFON Aimé
MAS STES PUELLES	CARLES Alain
MONTREAL	REBELLE Christian
MONTREDON DES CORBIERES	GEA Bernard
MOUSSAN	SCHEMBRI Jean-Paul
MOUSSOULENS	CARRIQUI Jacques
NEVIAN	VERGNES Magali

NOUVELLE (PORT LA)	MARTIN Henri
ORNAISONS	CASTY Jackie
OUVEILLAN	CRIBAILLET Gérard
PALAJA	CASELLAS Alain
PENNAUTIER	BOURREL Christian
PEPIEUX	VALLIERE Pascal
PEXIORA	CAZENAVE Serge
PEYRIAC DE MER	ASSENS Jean Marie
PEYRIAC MINERVOIS	MICHEAU Jacques
PEZENS	BOTSEN Jean-Pierre
PIEUSSE	BONNET Robert
PORTEL DES CORBIERES	BRUNEL Roger
PUICHERIC	DORMIÈRES Marc
QUILLAN	ARAGOU Maurice
LA REDORTE	ILHES Pierre-Henri
RIEUX MINERVOIS	DESTREM Pierre
ROQUEFORT DES CORBIERES	THERON Christian
ST-ANDRE DE ROQUELONGUE	DUPUY Roger
ST-MARCEL D'AUDE	PENDRIEZ Bernard
ST-MARTIN LANDE	BONDOUY Guy
ST-NAZAIRE D'AUDE	AVEROUS Régis
SAISSAC	SEIGNE Odile
SALLELES D'AUDE	BASTIE Yves
SALLES D'AUDE	RIVEL Jean Luc
SIGEAN	COMBES Roger
TREBES	BANIS Claude
TUCHAN	BOYER Michel
VENTENAC CABARDES	DOUCE René
VILLALIER	GASTO Yves
VILLASAVARY	DANJOU Jacques
VILLEGAILHENC	PROUST Michel
VILLEGLY	MARTY Alain
VILLEMUSTAUSOU	RAYNAUD Christian
VILLENEUVE LA COMPTAL	STUDER Bernadette
VILLENEUVE MINERVOIS	GINIES Alain
VILLEPINTE	ROUQUET Alain
VINASSAN	ALDEBERT Didier

Arrêtée la présente liste à 84 maires électeurs

Carcassonne le 14 février 2011

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2011045-0002  
du 14 février 2011

Le préfet

  
Anne-Marie CHARVET



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'AUDE

## Commission départementale de la coopération intercommunale

### Liste électorale du collège des maires des 5 communes les plus peuplées 5 sièges

COMMUNE	NOM DU MAIRE
CARCASSONNE	PEREZ Jean-Claude
CASTELNAUDARY	MAUGARD Patrick
LEZIGNAN-CORBIERES	MAÏQUE Michel
LIMOUX	DUPRÉ Jean-Paul
NARBONNE	BASCOU Jacques

Arrêtée la présente liste à 5 maires électeurs

Carcassonne le 14 février 2011

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2011045-0002  
du 14 février 2011

Le préfet

Anne-Marie CHARVET

PRÉFECTURE DE L'AUDE

**Commission départementale de la coopération intercommunale**

Liste électorale du collège des maires des communes dont la population est inférieure à la moyenne communale du département (818 habitants)

7 sièges

COMMUNE	NOM DU MAIRE
AIGUES-VIVES	CASSIGNOL Jean Louis
AIROUX	GELI Laurent
AJAC	CHAUMOND Gérard
ALAIGNE	PERILLOU Jean
ALBAS	MONTLAUR Jean-Claude
ALBIERES	VILLEFRANQUE Jacques
ALET LES BAINS	ALANDRY Jean Denis
ANTUGNAC	SALVA Pierre
ARAGON	BRU Bernard
ARGENS-MINERVOIS	LAZES René
ARQUES	BARBAZA Henri
ARQUETTES EN VAL	SEGUY Bruno
ARTIGUES	MOUNIE Serge
AUNAT	SEQUELA Jean
AURIAC	FABRE Yvette
AXAT	MARTINEZ Marcel
BADENS	ALRIC Robert
BAGNOLES	SARRAN Serge
BARAIGNE	GUAGNO Camille
BARBAIRA	AMOUROUX Robert
BELCAIRE	BRESSON Emmanuel
BELCASTEL ET BUC	SOULERES Roger
BELFLOU	ROUQUET Roland
BELFORT SUR REBENTY	DEJEAN Martine
BELLEGARDE DU RAZES	DE PAOLI Gilbert
BELVIANES ET CAVIRAC	MARTY Jacques
BELVIS	DRUGY Jean Claude
BESSEDE DE SAULT	COCULA Emile
BEZOLE (LA)	DALLONGEVILLE Alain
BLOMAC	SUBREVILLE Robert
BOUILHONNAC	JANDRAU Jean-Claude
BOUISSE	BARON Francis
BOURIEGE	CATHALA Patrice
BOURIGEOLE	PEINADO Thierry
BOUSQUET (LE)	BOUSQUET Joseph
BOUTENAC	MAILHAC Alain
BRENAC	CASTEL Janine
BREZILHAC	CHAVARDES Alexis
BROUSSES ET VILLARET	NICOLAOU Danièle
BRUGAIROLLES	ODDERO Elisabeth
BRUNELS (LES)	JALBAUD Jean
BUGARACH	DELORD Jean-Pierre
CABRESPINE	CLERGUE Philippe
CAHUZAC	MATTIA Didier
CAILHAU	AFFLATET Gérard

CAILHAVEL	BONNET Danielle
CAILLA	VISMARA Alfred
CAMBIEURE	GRUSZEWSKI Jacques
CAMPAGNA DE SAULT	MONTAGNE Didier
CAMPAGNE SUR AUDE	SIMON Gilbert
CAMPLONG D'AUDE	LEPINE Serge
CAMPS SUR L'AGLY	ALIBERT Rolande
CAMURAC	VAQUIE Bernard
CARLIPA	ARIBAUD Robert
CASCADEL DES CORBIERES	COURNEDE André
CASSAIGNE (LA)	ROUSSEL Marie-Claude
CASSAIGNES	FERRIE Serge
CASSES (LES)	PUIG Catherine
CASTANS	PITON Yolande
CASTELNAU D'AUDE	ARNAL Michel
CASTELRENG	GARCIA Hervé
CAUDEBRONDE	ABBADIE Alain
CAUDEVAL	FONTANEAU Josette
CAUNETTES SUR LAUQUET	GAYDA Marie Pierre
CAUNETTES EN VAL	BERNEDE Jean Paul
CAUX ET SAUZENS	ESTEBAN Angel
CAVES	DESMIDT Jean
CAZALRENOUX	BELMAS Raymond
CENNE MONESTIES	RIU Augustin
CEPIE	ANDRIEU Philippe
CITOU	BUSQUE Emile
CLAT (LE)	GERVAIS Honoré
CLERMONT SUR LAUQUET	BRIANT Lydie
COMIGNE	DELBOSQUE Félix
COMUS	PELOFI Jean Claude
CONILHAC DE LA MONTAGNE	CANET Jean-Paul
CORBIERES	TORRES Daniel
COUDONS	ONDEDIEU Jacky
COUFFOULENS	JAUB Régis
COUNOZOULS	BERGES Madeleine
COURNANEL	COSTES Alain
COURTAULY	JOULIA Gérard
COURTETE (LA)	GROPPI Yves
COUSTAUSSA	SANCHEZ Robert
COUSTOUGE	SEGUI Gabriel
CRUSCADES	MORASSUTTI Jean-Claude
CUBIERES SUR CINOBLE	ROMIEU Sylvie
CUCUGNAN	GAUCH Joël
CUMIES	AUREILLAN Robert
DAVEJEAN	FONT Henri
DERNACUEILLETTE	CROS Claude
DIGNE D'AMONT (LA)	LABADIE Jean
DIGNE D'AVAL (LA)	MOUNIE Denis
DONAZAC	MESTRE Jean Pierre
DOUZENS	RAPPENEAU Philippe
DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE	PLA Sébastien
DURBAN CORBIERES	GAILLARD Christian
EMBRES ET CASTELMAURE	BENEZIS Gérard
ESCALES	SCHENATO Henry
ESCOULOUBRE	PETIT Jacques
ESCUEILLENS ET ST-JUST	RIEU Didier



ESPEZEL	LACROIX François
FA	JAMMY Serge
FAJAC EN VAL	AGUILHON Jean-Louis
FAJAC LA RELENQUE	BOUSQUET Alain
FAJOLLE (LA)	AUTHIER Michel
FELINES TERMENES	SAURY Jean Marie
FENDEILLE	JULIA Guy
FENOUILLET DU RAZES	ERVIC Frédéric
FERRAN	ARINO Hubert
FESTES ET ST-ANDRE	BORD Daniel
FEUILLA	FAURAN Henri
FLOURE	PHALIP Philippe
FONTANES DE SAULT	JOURDAIN Alain
FONTCOUVERTE	FORTÉ Robert
FONTERS DU RAZES	MARTIN Bernard
FONTIERS-CABARDES	BONNAFOUS Yves
FONTIES D'AUDE	GARINO Alain
FONTJONCOUSE	BRISSOT Eric
FORCE (LA)	ROBERT Richard
FOURNES CABARDES	CHIFFRE Guy
FOURTOU	CROS Bernard
FRAISSE CABARDES	JALABERT Guy
FRAISSE DES CORBIERES	NOÉ André
GAJA ET VILLEDIEU	POINTIER Geneviève
GAJA LA SELVE	DENAT Claude
GALINAGUES	EMERY Patrick
GARDIE	GARRABOU Roseline
GENERVILLE	FARNE/PECH DE LA CLAUZE Mariel
GINCLA	BRUCHET Dominique
GINOLES	TOURNIÉ Christian
GOURVIEILLE	MERIC René
GRAMAZIE	RAINIER Pierre
GRANES	LABADIE Olivier
GREFFEIL	ESCANDE Jean-Paul
GUEYTES ET LABASTIDE	CANET Yvette
HOMPS	ALRANG Anne
HOUNOUX	TANNEAU Gilles-
ILHES (LES)	ICHE Henri
ISSEL	OURLIAC Roger
JONQUIERES	AMIGUES Richard
JOUCOU	FAUCHÉ Emmanuelle
LABASTIDE EN VAL	DELGADO Fernand
LABASTIDE-ESPARBAIRENQUE	HUC Régis
LABECEDE LAURAGAIS	VIALADE Jean
LACOMBE	RECIO Jacqueline
LADERN SUR LAUQUET	LIMOUZI Guy
LAFAGE	BLANC Béatrice
LAGRASSE	ORTEGA René
LAIRIERE	BERNADAC Jean
LANET	GALINIE Jean Marie
LAPRADE	COURREAU Jean Michel
LAROQUE DE FA	SPOLI Raymond
LASSERRE DE PROUILHE	VIALETES Louis
LASTOURS	BRAIL Max
LAURABUC	AIT MOUH Omar
LAURAC	GRILLERES Serge

LAURAGUEL	DURAND Jacques
LESPINASSIERE	LUCET Charles
LEUC	CALVET Bernard
LIGNAIROLLES	TISSEYRE Henri
LIMOUSIS	DELAUR Gilles
LOUPIA	LASSALLE André
LOUVIERE LAURAGAIS (LA)	PAULY Charles
LUC SUR AUDE	PONS Jean Claude
MAGRIE	COMBIS Didier
MAILHAC	SCHIVARDI Gérard
MAISONS	SUCHAUD Patricia
MALRAS	CALVEL Bernard
MALVES EN MINERVOIS	RUIZ Jean Jacques
MALVIES	DELQUIE Robert
MARQUEIN	DUBLOIS Dominique
MARSA	BRUNEL Denis
MARSEILLETTE	FOUICH Michel
MARTYS (LES)	CANO Marie France
MAS-CABARDES	SABLAIROLLES Jacques
MAS DES COURS	IBANEZ Manuel
MASSAC	BARTHES André
MAYREVILLE	DE KERIMEL de KERNENO Thierry
MAYRONNES	JOUBERT Claude
MAZEROLLES DU RAZES	GLEIZES Jean Pierre
MAZUBY	SAVY Francis
MERIAL	FABRE Gérard
MEZERVILLE	TARDIEU Marc
MIRAVAL-CABARDES	SKALA Joseph
MIREPEISSET	RATIA André
MIREVAL-LAURAGAIS	DARDIER Michel
MISSEGRE	CHALULEAU Marcel
MOLANDIER	LAUTRE Jean-Claude
MOLLEVILLE	FONT Jean-Luc
MONTAURIOL	BLANC Geneviève
MONTAZELS	FROMILHAGUE André
MONTBRUN DES CORBIERES	BOUTET Claude
MONTCLAR	MARCH Gilbert
MONTFERRAND	PRADEL Christophe
MONTFORT SUR BOULZANNE	JALIBERT Gérard
MONTGAILLARD	GAICHET Alain
MONTGRADAIL	PLANCADE Jean-Marie
MONTHAUT	ROMAN Jean
MONTIRAT	PELIX Jean-Pierre
MONTJARDIN	LAFFONT Jacques
MONTJOI	GAZEL Gerda
MONTLAUR	ANDRIEU Antonin
MONTMAUR	GUILHEMAT Clément
MONTOLIEU	RICARD Edouard
MONTSERET	JALABERT Jean Luc
MONZE	CAVERIVIERE Christian
MOUTHOMET	SAUNIERE Jean Marie
MOUX	WOJANROWSKI Patrick
NEBIAS	MARLEIX Yvon
NIORT DE SAULT	ROUZOUL Yves
ORSANS	BONNAFIL Jean
PADERN	VUILLERMOZ Denis

PALAIRAC	RZEPECKI Michel
PARAZA	GARCIA Francis
PAULIGNE	KASIANOW André
PAYRA SUR L'HERS	FLOURIÉ Jean Jacques
PAZIOLS	AZEAU Alain
PECHARIC ET LE PY	SOLER Floréal
PECH-LUNA	BROSSE Christian
PEYREFITTE DU RAZES	LE MINEZ Monique
PEYREFITTE SUR L'HERS	NAUDINAT Hubert
PEYRENS	DANJOU Nicole
PEYROLLES	LETE Claude
PLAIGNE	ALRIC Didier
PLAVILLA	ANDRIEU Francis
POMAREDE (LA)	RÉGNIER Jean Jacques
POMAS	SERRUS Jean-Pierre
POMY	BAUDEUF Jean
POUZOLS-MINERVOIS	PECH Louis
PRADELLES CABARDES	CAZANAVE Serge
PRADELLES EN VAL	LACUBÉ Claude
PREIXAN	BARCELO Daniel
PUGINIER	BRUNEL Eliane
PUILAURENS (LAPRADELLE)	GALY Jacques
PUIVERT	BAUZOU Gaston
QUINTILLAN	CONTRERAS André
QUIRBAJOU	MANICHON Hubert
RAISSAC D'AUDE	BOUSQUET Didier
RAISSAC SUR LAMPY	BONNET André
RENNES LE CHATEAU	PAINCO Alexandre
RENNES LES BAINS	GIRARD Alain
RIBAUTE	LIMOUZY Jean Claude
RIBOUISSE	LUCATO Christian
RICAUD	MARTIN Nicole
RIEUX EN VAL	TAUDOU Bernard
RIVEL	SALVAT Jean Pierre
RODOME	BOBICHON Jean-Pierre
ROQUECOURBE MINERVOIS	ORMIERES Georges
ROQUEFERE	BELS Francis
ROQUEFEUIL	ESPOSITO Jean Pierre
ROQUEFORT DE SAULT	ARENY Charles
ROQUETAILLADE	SIRET Jean
ROUBIA	BOUSSIEUX Gérard
ROUFFIAC D'AUDE	MASCARAQUE Thierry
ROUFFIAC DES CORBIERES	BOY Sandrine
ROULLENS	COMBETTES Roland
ROUTIER	MERCIER Anne Marie
ROUVENAC	PEYRADE Denis
RUSTIQUES	MOURLAN Charles
ST-AMANS	PECH DE LA CLAUZE Xavier
ST-BENOIT	BACAVE Serge
STE-CAMELLE	VIDAL Bernard
STE-COLOMBE SUR GUETTE	BARGAS Guy
STE-COLOMBE SUR L'HERS	CLERGUE Lucien
ST-COUAT D'AUDE	SANCHIS Solange
ST-COUAT DU RAZES	PONS Gilbert
ST-DENIS	SENTENAC Raymond
STE-EULALIE	POUZENS Jean-Paul

ST-FERRIOL	GRAUBY Fernand
ST-FRICHOUX	COMINELLI Roger
ST-GAUDERIC	MARTY Jean-Claude
ST-HILAIRE	AUTHIER Pierre
ST-JEAN DE BARROU	PUIG Jean Marie
ST-JEAN DE PARACOL	WEINBERG Serge
ST-JULIA DE BEC	AVEILHA Didier
ST-JULIEN DE BRIOLA	DELPOUX Bernard
ST-JUST ET LE BEZU	SIRE Louis
ST-LAURENT DE LA CABRERISSE	DE VOLONTAT Xavier
ST-LOUIS ET PARAHOU	ASSENS Richard
ST-MARTIN DES PUIITS	RIVIERE Marie-Antoinette
ST-MARTIN DE VILLEREGLAN	BARDIES Pierre
ST-MARTIN LE VIEIL	KOENIG Max
ST-MARTIN-LYS	AICART Francine
ST-MICHEL DE LANES	LEGUEVAQUES Thierry
ST-PAPOUL	OURLIAC Serge
ST-PAULET	CALVET Robert
ST-PIERRE DES CHAMPS	MAISONNADE Jean-Pierre
ST-POLYCARPE	GAYDA Achille
ST-SERNIN	TOURNIER Guy
STE-VALIERE	DURAND Viviane
SALLELES CABARDES	SEMAT Jean
SALLES SUR L'HERS	BROUSSE Michel
SALSIGNE	GRABIANOWSKI Claude
SALVEZINES	TORREILLES Sébastien
SALZA	FLEURE Michel
SEIGNALENS	CAVICCHIOLO Louis
SERPENT (LA)	LAFFOND Corinne
SERRES	TRETON Octave
SERVIES EN VAL	CAVAYE Lydie
SONNAC SUR L'HERS	LEFEBVRE Daniel
SOUGRAIGNE	ROUSSET Jérôme
SOUILHANELS	CRESPY Etienne
SOUILHE	ALIBEU Blaise
SOULATGE	CASTIES Christian
SOUPEX	PLANES Michel
TALAIRAN	AZAIS Max
TAURIZE	PERALLON Jacques
TERMES	BARO Hervé
TERROLES	FRAISSE Louise
THEZAN DES CORBIERES	GOUT Guy
TOURETTE CABARDES (LA)	PECH Jean Claude
TOURNISSAN	GERARD Michel
TOUROUZELLE	RUFAS Brice
TOURREILLES	VERNIER Odile
TRASSANEL	GROS Christiane
TRAUSSE MINERVOIS	BOUTET Julien
TREILLES	BOUTON Alain
TREVILLE	THOMAS Danièle
TREZIERS	GAUVRIT Jean-Christophe
VALMIGERE	FOUQUET Isabelle
VENTENAC EN MINERVOIS	LAPALU Christian
VERAZA	ROUGÉ Noël
VERDUN LAURAGAIS	PELISSIER Christian
VERZEILLE	RAYNAUD René

VIGNEVIEILLE	GUILLOT Jean-François
VILLANIERE	MONTECH Josette
VILLARDEBELLE	FALCOU Marguerite
VILLARDONNEL	GERI Daniel
VILLAR EN VAL	ARNAUD Magali
VILLAR ST-ANSELME	GRAUBY Eric
VILLARZEL CABARDES	PUJOL André
VILLARZEL DU RAZES	FALANDRY Didier
VILLAUTOU	MAURETTE Jean Claude
VILLEBAZY	SERIÉ Guy
VILLEDAGNE	LAMULA André
VILLEDUBERT	SCIAMMA René
VILLEFLOURE	ARIBAUD Jean-Louis
VILLEFORT	CABANIÉ Jeannine
VILLELONGUE D'AUDE	PESTEIL Henri
VILLEMAGNE	BROUSSE Hélène
VILLENEUVE LES CORBIERES	IZARD Alain
VILLENEUVE LES MONTREAL	CLANET Marcel
VILLEROUGE TERMENES	ANDRIEU Eric
VILLESEQUE DES CORBIERES	VIDAL Pierre
VILLESEQUELANDE	BRUNEL Jacques
VILLESISCLE	LACAZE-LABADIE Pierre
VILLESPY	ALIBEU Thierry
VILLETRITOUIS	ARIE Michel

Arrêtée la présente liste à 349 maires électeurs

Carcassonne le 14 février 2011

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2011045-0002  
du 14 février 2011

Le préfet

  
Anne-Marie CHARVET